

# Préambule au CCE

## du 13 juillet 2017

### Un virage fiscal lourd de conséquences

Les menaces sur la redevance liées à la suppression de la taxe d'habitation se confirment avec la mise en œuvre de cette promesse de campagne de Monsieur Jupiter dès 2018, alors que son Premier ministre avait annoncé vouloir la reporter d'un an.

D'autres mesures fiscales sont annoncées, avec en ligne de mire le respect des critères de Maastricht (la réduction des déficits à 3% du PIB), et alors que Bercy accuse le précédent gouvernement d'avoir planqué sous le tapis 8 milliards de déficit supplémentaire.

En tout, une vingtaine de milliards à trouver l'an prochain et près de 5 milliards cette an-

née ! Difficile dans ces conditions d'envisager une réforme sereine de l'assiette de la redevance sur le modèle des autres pays européens que nous appelons de nos vœux.

Les mesures d'économies devraient s'avérer drastiques dans tous les services publics. Vente de participations de l'Etat, gel de la masse salariale, non remplacements des départs en retraite. Le seul budget de la Culture sera amputé de 50 millions d'euros dès 2017...

### Une concurrence privée de plus en plus agressive sur le terrain des contenus

Pour ce qui concerne France télévisions, rien ne dit que nous serons épargnés. Serons-nous à nouveau mis à contribution « pour participer à l'effort de réduction des déficits publics » comme le disait en son temps de Mme Filipetti ? Subirons-nous un nouveau gel budgétaire cette année ? Comment se construira la loi de finances 2018 pour l'audiovisuel public ?

De nouveaux coups de rabet seraient particulièrement mal venus dans un contexte budgétaire et social tendu avec une concu-

rence privée très active sur le terrain des contenus à l'exemple d'Orange qui s'allie avec la FNAC pour les BD et livres numériques, avec UGC pour des exclusivités cinéma, avec Canal Plus pour la fibre et qui investit dans la production de séries. Ou de SFR omniprésent sur le marché des droits sportifs et qui s'apprête à lancer de nouvelles chaînes thématiques. Ou d'Amazon et de HBO...

Tout cela faisant courir à France télévisions, faute de moyens suffisants pour rivaliser, un

risque de décrochage réel.

## **Le métier de France télévisions n'est pas de faire des économies**

Car dans le même temps, l'entreprise subit des retards sur la recette publicitaire avec des audiences peu satisfaisantes et des chantiers de développement (la chaîne info en année pleine, le feuilleton de Montpellier pour France 2, la plate forme S-VOD) dont le financement reste aléatoire et nécessitent des moyens budgétaires conséquents.

A défaut, ce seront encore et toujours plus d'économies au détriment des salariés, plus de synergies, de redéploiement, de mutualisations, de mise à mal de nos missions de service public, avec tous les risques de conflictualité sociale que l'on peut prévoir.

Il en va de l'avenir de l'Antenne d'Île-de-France dont la direction pourrait confirmer le déménagement au Siège de FTV lors de cette séance du CCE. Un projet d'économies, de toute évidence, l'incendie servant de prétexte à économiser un loyer, un peu comme la nouvelle carte administra-

tive peut servir de prétexte pour redessiner à grandes mailles la carte éditoriale des régions.

Il en va de la fusion des rédactions nationales, de l'abandon progressif des éditions locales, du sacrifice des précaires, du non remplacement des absents, de l'externalisation, en particulier de la conception des programmes régionaux, du flou sur la stratégie dans les Outremer comme à la Réunion, des sous effectifs chroniques comme en Martinique où un conflit oppose les élus à la direction depuis près d'un mois.

Le métier de France télévisions n'est pas de faire des économies. Qu'on se le dise. Il est de concevoir, produire, fabriquer, diffuser des programmes de qualité, en innovant, sur l'ensemble des supports et pour tous les publics, d'ouvrir au monde, de donner du sens et de créer du lien.

Paris, le 13 juillet 2017